

spécialité « entraînement et perfectionnement sportif » mention « hockey sur glace »

RNCP42036 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEJEPS — Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15494
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	18/02/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY SUR GLACE	49052110100025	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'entraînement des activités de hockey sur glace nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « entraînement et perfectionnement sportif » mention « hockey sur glace » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

ACTIVITÉS VISÉES

- Organisation et animation de l'équipe concernée par son périmètre d'intervention
- Accompagnement des apprentissages et de la montée en compétences de l'équipe concernée par son périmètre d'intervention
- Conception du projet d'action
- Coordination de la mise en œuvre et suivi budgétaire, matériel et logistique du projet d'action
- Évaluation et mise en perspective du projet d'action
- Conception de programmes d'entraînement sportif en hockey sur glace
- Entraînement/Perfectionnement des pratiquants/compétiteurs du hockey sur glace
- Évaluation des activités d'entraînement sportif

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Organisateur du travail d'une équipe, en respectant le cadre légal et réglementaire ainsi que les règles et procédures en vigueur au sein de la structure et en tenant compte des besoins spécifiques des membres de l'équipe en situation de handicap, en vue d'assurer le fonctionnement de son périmètre d'intervention
- Animer une équipe, en s'appuyant notamment sur des démarches participatives et en tenant compte des enjeux

d'émancipation, de bien-être et de sécurité de l'équipe, en vue de faciliter la dynamique de groupe au service des objectifs à atteindre

- Mettre en œuvre des actions d'accompagnement ou de tutorat, en tenant compte des besoins des membres de l'équipe, notamment ceux en situation de handicap, en vue de développer leurs compétences et de faciliter leur implication individuelle et leur autonomie.
- Concevoir une intervention à visée pédagogique auprès d'une équipe, en tenant compte des caractéristiques des participants, afin de développer les connaissances et / ou les compétences pertinentes de son périmètre d'intervention
- Mettre en œuvre et évaluer une intervention à visée pédagogique, en veillant à favoriser l'implication des participants, afin de faciliter la mise en œuvre des activités pertinentes de son périmètre d'intervention
- Identifier les besoins et les attentes de différents publics, notamment les publics en situation de handicap, en tenant compte des orientations d'une structure proposant des activités physiques et sportives, des politiques publiques et, le cas échéant, de la stratégie fédérale, en vue de définir les objectifs d'un projet d'action visant à développer des activités physiques et sportives.
- Concevoir un projet d'action, en veillant aux réglementations en vigueur, à l'organisation opérationnelle du projet et à la sécurité des pratiquants, des tiers, voire des animaux mobilisés dans le projet, en vue de renforcer la pratique sportive et/ou la qualité des services rendus au sein d'une structure proposant des activités physiques et sportives.
- Concevoir une démarche de communication et de promotion des actions du projet de développement au sein de la structure auprès des publics cibles tenant compte de l'image de la structure, en s'appuyant sur les canaux et en cherchant à optimiser les moyens mobilisés, en vue d'asseoir les actions de développement dans le contexte local
- Coordonner la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet d'action, en articulant l'ensemble des actions réalisées et en traitant les aléas, en vue d'assurer la qualité, la sécurité des actions et leur inscription dans une démarche d'éducation populaire
- Réaliser le suivi du budget, en veillant au respect des procédures en vigueur au sein de la structure, en vue d'identifier et de mettre en place les actions d'ajustement nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action
- Réaliser le suivi matériel et logistique du projet d'action, en veillant au respect des réglementations en vigueur et en mobilisant les interlocuteurs compétents, en vue de mettre en œuvre le projet d'action en sécurité
- Évaluer le projet d'action, en associant les équipes et les publics, afin de et d'améliorer la mise en œuvre du projet et du suivre le dispositif d'évaluation
- Rendre compte des résultats du projet d'action, en veillant à répondre aux attentes de la structure, des publics et des financiers, en vue d'argumenter sur l'utilisation des ressources mobilisées et de mettre en perspective de nouveaux projets d'action.
- Analyser les caractéristiques des pratiquants/compétiteurs, en tenant compte de la demande d'entraînement sportif, afin de repérer leurs besoins, leurs objectifs et leur potentiel, notamment ceux des pratiquants/compétiteurs en situation de handicap, tant dans un cadre individuel que collectif.
- Concevoir un programme d'entraînement sportif en hockey sur glace, composé de séances et de cycles, en procédant à des choix stratégiques et techniques et en tenant compte des contraintes liées à l'environnement, à la sécurité et à la vie personnelle des pratiquants/compétiteurs, afin de répondre à leurs besoins, y compris les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap
- Réaliser une veille sur les évolutions techniques, technologiques et réglementaires liées à la pratique du hockey sur glace, en veillant à utiliser des sources d'information fiables et régulièrement actualisées, afin d'ajuster la préparation des séances d'entraînement.
- Préparer une séance d'entraînement en hockey sur glace, en tenant compte des conditions de pratique présentes le jour de la séance et des besoins en récupération des pratiquants/compétiteurs et en procédant à la vérification du matériel, en vue d'ajuster les conditions de réalisation de la séance et d'assurer la sécurité des pratiquants/compétiteurs.
- Conduire les séances d'entraînement dans le domaine du hockey sur glace, en articulant approche collective et approche individuelle des pratiquants/compétiteurs, dont ceux en situation de handicap, et en mobilisant des outils de mesure de leur progression, afin de favoriser leur perfectionnement sportif, voire de les préparer à la compétition, en toute sécurité.
- Accompagner les pratiquants/compétiteurs tout au long du programme d'entraînement et/ou des compétitions, en appréhendant leurs besoins dans leur globalité et en mettant en œuvre des techniques de motivation et de soutien, afin de renforcer leur confiance en eux et de maintenir leur engagement sur la durée, tout en veillant à leur sécurité et au respect de l'éthique sportive.
- Analyser les résultats d'un programme d'entraînement sportif, en recueillant et analysant les données nécessaires

en fonction des indicateurs d'évaluation définis et en adoptant une démarche participative, afin de les rapprocher des objectifs définis et de les mettre en perspective avec le prochain programme d'entraînement.

- Formaliser un bilan pédagogique, technique et sportif?relatif à un programme d'entraînement, en tenant compte de la demande, des objectifs sportifs de la structure et de la politique des instances fédérales, afin de tracer les résultats obtenus et de les partager avec les autres acteurs impliqués.

Blocs de compétences

RNCP42036BC01 — Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation socio-éducative, culturelle, et/ou sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organisateur du travail d'une équipe, en respectant le cadre légal et réglementaire ainsi que les règles et procédures en vigueur au sein de la structure et en tenant compte des besoins spécifiques des membres de l'équipe en situation de handicap, en vue d'assurer le fonctionnement de son périmètre d'intervention
- Animer une équipe, en s'appuyant notamment sur des démarches participatives et en tenant compte des enjeux d'émancipation, de bien-être et de sécurité de l'équipe, en vue de faciliter la dynamique de groupe au service des objectifs à atteindre
- Mettre en œuvre des actions d'accompagnement ou de tutorat, en tenant compte des besoins des membres de l'équipe, notamment ceux en situation de handicap, en vue de développer leurs compétences et de faciliter leur implication individuelle et leur autonomie.
- Concevoir une intervention à visée pédagogique auprès d'une équipe, en tenant compte des caractéristiques des participants, afin de développer les connaissances et / ou les compétences pertinentes de son périmètre d'intervention
- Mettre en œuvre et évaluer une intervention à visée pédagogique, en veillant à favoriser l'implication des participants, afin de faciliter la mise en œuvre des activités pertinentes de son périmètre d'intervention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- une mise en situation d'animation d'équipe, ou d'accompagnement/tutorat, ou de formation/information
- une soutenance portant sur la mise en situation et sur un document analysant l'expérience du candidat en matière d'organisation du travail de l'équipe, d'animation de l'équipe, d'accompagnement/tutorat et de formation/information

RNCP42036BC02 — Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'action en vue de développement des activités physiques et sportives

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les besoins et les attentes de différents publics, notamment les publics en situation de handicap, en tenant compte des orientations d'une structure proposant des activités physiques et sportives, des politiques publiques et, le cas échéant, de la stratégie fédérale, en vue de définir les objectifs d'un projet d'action visant à développer des activités physiques et sportives.
- Concevoir un projet d'action, en veillant aux réglementations en vigueur, à l'organisation opérationnelle du projet et à la sécurité des pratiquants, des tiers, voire des animaux mobilisés dans le projet, en vue de renforcer la pratique sportive et/ou la qualité des services rendus au sein d'une structure proposant des activités physiques et sportives.
- Concevoir une démarche de communication et de promotion des actions du projet de développement au sein de la structure auprès des publics cibles tenant compte de l'image de la structure, en s'appuyant sur les canaux et en cherchant à optimiser les moyens mobilisés, en vue d'asseoir les actions de développement dans le contexte local
- Coordonner la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet d'action, en articulant l'ensemble des actions réalisées et en traitant les aléas, en vue d'assurer la qualité, la sécurité des actions et leur inscription dans une démarche d'éducation populaire
- Réaliser le suivi du budget, en veillant au respect des procédures en vigueur au sein de la structure, en vue d'identifier et de mettre en place les actions d'ajustement nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action
- Réaliser le suivi matériel et logistique du projet d'action, en veillant au respect des réglementations en vigueur et en mobilisant les interlocuteurs compétents, en vue de mettre en œuvre le projet d'action en sécurité
- Évaluer le projet d'action, en associant les équipes et les publics, afin de et d'améliorer la mise en œuvre du projet et du suivre le dispositif d'évaluation
- Rendre compte des résultats du projet d'action, en veillant à répondre aux attentes de la structure, des publics et des financiers, en vue d'argumenter sur l'utilisation des ressources mobilisées et de mettre en perspective de

nouveaux projets d'action.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une soutenance suivie d'un entretien, portant sur l'analyse d'une démarche de conception, de mise en œuvre et d'évaluation d'un projet d'action visant à développer des activités physiques et sportives

RNCP42036BC03 — Concevoir et mettre en œuvre en sécurité des démarches d'entraînement, de perfectionnement sportif et de conseil technique dans le domaine du hockey sur glace

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser les caractéristiques des pratiquants/compétiteurs, en tenant compte de la demande d'entraînement sportif, afin de repérer leurs besoins, leurs objectifs et leur potentiel, notamment ceux des pratiquants/compétiteurs en situation de handicap, tant dans un cadre individuel que collectif.
- Concevoir un programme d'entraînement sportif en hockey sur glace, composé de séances et de cycles, en procédant à des choix stratégiques et techniques et en tenant compte des contraintes liées à l'environnement, à la sécurité et à la vie personnelle des pratiquants/compétiteurs, afin de répondre à leurs besoins, y compris les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap
- Réaliser une veille sur les évolutions techniques, technologiques et réglementaires liées à la pratique du hockey sur glace, en veillant à utiliser des sources d'information fiables et régulièrement actualisées, afin d'ajuster la préparation des séances d'entraînement.
- Préparer une séance d'entraînement en hockey sur glace, en tenant compte des conditions de pratique présentes le jour de la séance et des besoins en récupération des pratiquants/compétiteurs et en procédant à la vérification du matériel, en vue d'ajuster les conditions de réalisation de la séance et d'assurer la sécurité des pratiquants/compétiteurs.
- Conduire les séances d'entraînement dans le domaine du hockey sur glace, en articulant approche collective et approche individuelle des pratiquants/compétiteurs, dont ceux en situation de handicap, et en mobilisant des outils de mesure de leur progression, afin de favoriser leur perfectionnement sportif, voire de les préparer à la compétition, en toute sécurité.
- Accompagner les pratiquants/compétiteurs tout au long du programme d'entraînement et/ou des compétitions, en appréhendant leurs besoins dans leur globalité et en mettant en œuvre des techniques de motivation et de soutien, afin de renforcer leur confiance en eux et de maintenir leur engagement sur la durée, tout en veillant à leur sécurité et au respect de l'éthique sportive.
- Analyser les résultats d'un programme d'entraînement sportif, en recueillant et analysant les données nécessaires en fonction des indicateurs d'évaluation définis et en adoptant une démarche participative, afin de les rapprocher des objectifs définis et de les mettre en perspective avec le prochain programme d'entraînement.
- Formaliser un bilan pédagogique, technique et sportif relatif à un programme d'entraînement, en tenant compte de la demande, des objectifs sportifs de la structure et de la politique des instances fédérales, afin de tracer les résultats obtenus et de les partager avec les autres acteurs impliqués.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un document relatif à la conception et l'évaluation d'un programme d'entraînement sportif en hockey sur glace
- une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'entraînement sportif en hockey sur glace issue du programme d'entraînement sportif suivie d'un entretien

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du DEJEPS spécialité « entraînement et perfectionnement sportif » mention « hockey sur glace » exerce le métier d'entraîneur dans le champ de la compétition amateur, principalement au sein du milieu associatif sportif.

Les clubs sportifs supports de la formation en alternance sont les principales structures employeuses des titulaires du DEJEPS spécialité « entraînement et perfectionnement sportif » mention « hockey sur glace ».

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire de ce diplôme exerce le métier d'entraîneur en hockey sur glace.

Il conçoit, organise, met en œuvre en sécurité et évalue des activités d'entraînement* visant le perfectionnement sportif de joueurs notamment compétiteurs à l'exclusion de la haute performance, au sein de structures** proposant la pratique du hockey sur glace.

Il assure la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'actions de développement s'inscrivant au service du projet de développement de sa structure ou de son territoire, en lien avec les dirigeants de la structure. Il peut être en situation de management intermédiaire d'une équipe.

Il est force de proposition pour alimenter la réflexion stratégique conduite au sein de la structure.

Il réalise une veille sur l'évolution technique et technologique des activités sportives de son domaine et assure la formation interne et le tutorat des futurs éducateurs sportifs et, le cas échéant, des bénévoles, voire met en œuvre des actions de formation professionnelle dans le cadre du périmètre de son intervention.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'entraîneur en hockey sur glace est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation, prévues aux articles R. 212-10-17

, A. 212-36

et A. 212-52-1 du code du sport

, sont complétées comme suit :

- Attester d'une expérience d'encadrement d'une équipe en hockey sur glace de niveau départemental minimum de quatre cent cinquante heures au minimum, acquise au cours de trois saisons sportives minimum au cours des cinq dernières années ;
- Attester d'une pratique compétitive dans le domaine du hockey sur glace de trois saisons sportives minimum.

Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen de la production :

- D'une attestation expérience d'encadrement d'une équipe en hockey sur glace de quatre cent cinquante heures au minimum, acquise au cours de trois saisons sportives minimum au cours des cinq dernières années, délivrée par le responsable de la ou des structures ;
- D'une attestation d'une pratique compétitive dans le domaine du hockey sur glace de trois saisons sportives minimum, délivrée par le directeur technique national du hockey sur glace ou son représentant.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'État ;

- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 200 €
Selon la branche	6 000 € – 10 200 €
Prise en charge	Branches concernées
10 200 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 057 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	18/02/2031
Date de dernière délivrance possible	18/02/2033

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36250

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36250, RNCP39930

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053499468>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42036/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	8 000 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	8 000 €
Coût moyen par dossier	8 000 €

Durée moyenne	1200 h
Période	09/2026
France compétences	62 %
Reste à charge titulaire	38 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.